

D.

UTILISATION DE LA M. O. P.

1) Les instructions suivantes ont-elles observées ?

- a) Ch. XII. de l'ord. n° 76/J. du 15-10-31
 b) Circulaire n° 11/16 du 18-3-1948
 c) Lettre n° 13/20981 du 31-7-52
 d) Lettre n° 13/14023 du 21-5-53

Pas en possession des Instructions
dites sont à demander.

KIBUNGO



2) Répartition de la M. O. P. détenu le 29 . 4 . 1958.

A. EXTRA MUROS — Désignation des travaux, de l'employeur, du nombre de détenus et des catégories.

Employeur	Nature des travaux	Nombre détenus	Condamnés catégories			Autres	Nombre de gardes	Observ.
			1 ^e	2 ^e	3 ^e			
Travaux Publics	Construction gîte Rwamagana	5	3 P.S			-	I	6

B. INTRA MUROS — Nature des corvées et des travaux — Nombre et genre de détenus employés

Nature des travaux	Nombre détenus	Condamnés			Autres	Observations.
		1 ^e	2 ^e	3 ^e		
Sans objet	-	-	-	-	-	-
C. Détenus inoccupés.		Néant				Motifs.

HOSPITALISATION

Noms N° R. E.	Dates — Début		Condamnation	Motifs	Affection	OBSERVATIONS
	Peine	Hospitalis.				
Néant						

C. — I. **État des locaux** (état de propreté — de conservation — réparations et travaux à effectuer — état d'avancement des travaux en cours).

- 1) d'administration **Les registres sont conservés au bureau du Tribunal.**
- 2) de détention **Propre.**
- 3) des annexes (cuisine — corps de garde — magasin — abords — W. C. etc.) **Néant**
- 3) du logement du personnel **Sans objet.**

II. **État du matériel et besoins éventuels.** Faire éventuellement mention des demandes introduites par le gardien avec date et détail.

Capitulas. 9.

1) Vestiaire et habillement des détenus

Vareuses	10
Capitulas	10
Couvertures	10
Lampe tempête	2
Pétrole	20 litres

2) Matériel domestique (buanderie -- cuisine etc.) **- Sans objet.**

2 brosses -

3) Outils de production autres

10 Houes

5 Haches

III. État des magasins et des stocks de vivres et autres matières.

Sans Objet

Le contrôle, de la réalité et des écritures, s'effectue sur au moins 4 rubriques.

Constatations.

Contrôle des rations distribuées.

Présentation de la nourriture :

Sans Objet

Les rations sont-elles conformes aux instructions ?

Observations.

Objets déposés à la consigne — État du magasin — des objets (contrôle)

Les objets déposés à la consigne sont entreposés au magasin G.A.C.

Les objets sont conservés en bon état.

E. — La vérification des écritures donne lieu aux remarques suivantes :

Registre d'écrou :

Temu à jour

Registre de la situation journalière :

Temu à jour néanmoins la situation n'est pas totalisée les fins des mois

Registre des décès :

Néant est à réaliser

Registre des évasions :

Néant est à réaliser

Registre des punitions :

Temu à jour. Il y a a remarqué que le gardien de prison punit assez souvent tous les prisonniers à quatre coups de fouet pour causerie pendant la nuit.

inadmissible

Mémento de la date de fixation des peines.

à jour.

Registres divers.

Il y existe deux registres de consignation des détenus. J'ai annulé un de ces registres et faire copier les consignations de deuxième registre dans le premier.

F. — 1. La tenue du personnel donne lieu aux remarques suivantes :

La tenu de registres est bonne.

2. L'armement du personnel donne lieu aux remarques suivantes :

**Il n'y a pas d'armement de personnel
Les policiers sont munis d'une mètre.**

G. — S'il existe un travail de rééducation et d'amendement des détenus, veuillez faire une courte synthèse de son fonctionnement. Notez spécialement si les détenus reçoivent la visite d'aumôniers des cultes,

Sans objet

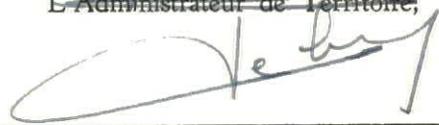
H. — CONCLUSIONS.

Remarques personnelles du fonctionnaire inspecteur, propositions, suggestions, mesures prise, etc . . .

Transmis à Monsieur le ~~Commissaire~~ ^{Adm. Gombosi} de District à Kibungu

le

~~L'Administrateur de Territoire,~~
^{Haut. lieutenant}



Avis éventuel du Commissaire de District

(au besoin joindre en annexe copie des instructions données).

Transmis à Monsieur le Gouverneur de la Province à

le

Le Commissaire de District,

Remplir l'une ou l'autre formule ou les deux selon la qualité du fonctionnaire inspecteur. _____

Avis éventuel de Monsieur le Gouverneur de la Province

(au besoin joindre, en annexe, copie des instructions données).

Transmis à Monsieur le Gouverneur Général à l'attention de la Direction des Services Pénitentiaires.

le

Le Gouverneur de la Province,